

REPUBLICQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON

Délibération n°43/2020

Nomenclature ACTE :
5.3 Désignation de représentantsL'an deux mil vingt, le **mardi 28 juillet** à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	14	15
		Pour : cf corps de la délib. Contre : Abstention :

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Gilles JACQUET, Josette DOURBIAS, Denis BONNEAU, Nicole BUVIN, Olivier PERRIER, Cheyenne GREAULT, Emilie BERGONHE, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Nicolas CHEVALLIER, Aurélie GILBERT, Christian FOURNET et Philippe PERCHE formant la majorité des membres en exercice.**Pouvoir** : André EMMENDOERFFER à Josette DOURBIASA été nommée **secrétaire de séance** : Nicole BUVINDate de la convocation :
22 juillet 2020DESIGNATION D'UN ELU REFERENT POUR LA FORET
COMMUNALE

Date d'affichage :

Madame le Maire rappelle que suite au renouvellement des conseils municipaux, il est nécessaire de désigner un nouvel élu référent pour la gestion de la forêt communale en relation avec l'O.N.F.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :

Messieurs Gilles JACQUET et Christian FOURNET proposent leur candidature pour cette mission.

Madame le Maire propose de soumettre ces candidatures au vote.

Résultat du vote :

- Christian FOURNET : 7 voix (sept voix),
- Gilles JACQUET : 7 voix (sept voix)
- 1 bulletin blanc

2^{ème} tour :

- Christian FOURNET : 7 voix (sept voix),
- Gilles JACQUET : 6 voix (six voix).

Vu les résultats du vote,

Monsieur Christian FOURNET est désigné élu référent pour la forêt communale.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Hérisson, le 30 juillet 2020

Le Maire,

Stéphanie CUSIN-PANIT

